

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 21 septembre 2023

LISTE DES DELIBERATIONS :

Affichée et publiée sur le site internet le 26/09/2023

N°	Délibérations	Décision
1	Approbation du procès-verbal de séance du conseil du 06/07/2023	Approuvée
2.1	Approbation du RPQS du SMAEP du Gaillacois	Approuvée
2.2	Modification statutaire de la SPL AREC Occitanie	Approuvée
2.3	Convention avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie	Approuvée
3.1	Participation de la 3CS à la consultation organisée par le centre de gestion, pour la passation de la convention de participation risque « prévoyance » couvrant les risques financiers encourus par les agents, en vertu de ses obligations à l'égard du personnel	Approuvée
3.2	Création de poste pour le service Pôle des Eaux	Approuvée
4	Dispositif en faveur de l'accès aux œuvres cinématographiques pour le public scolaire « Ecole et cinéma » 2023/2024	Approuvée
6	Subvention dans le cadre du projet éducatif intercommunal	Approuvée
7	Lancement procédure appel d'offre ouvert – accord cadre multi attributaires de « fourniture d'électricité avec des prestations associées pour l'ensemble des sites de la communauté de communes » alloti	Approuvée
8	Programme territorial d'industrie : dépôt de candidature pour la période 2023/2027	Approuvée
9.1	Cotisation 2023 TIGEO	Approuvée
9.2	Syndicat Mixte Grands Passages Tarn Nord – modification des statuts du syndicat et contributions financières des EPCI membres	Approuvée
9.3	Syndicat Mixte Grands Passages Tarn Nord – conventions de mise à disposition des services de la 3CS pour le compte du syndicat mixte	Approuvée
10.1	Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés	Approuvée
10.2	Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés – instauration de la redevance spéciale pour les producteurs non ménagers de déchets ménagers et assimilés	Approuvée
11	Projet de réhabilitation du musée du verre (<i>point 5 de l'ordre du jour mais traité en fin de séance</i>)	Approuvée
12	MOTION : fermeture dominicale des magasins de grande distribution de plus de 500 m ²	Approuvée